



35th Annual Conference of
New England Governors and
Eastern Canadian Premiers

Halifax, Nova Scotia, July 10-12, 2011

35^e Conférence annuelle des
gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et
des premiers ministres de l'Est du Canada

Halifax, Nouvelle-Écosse, du 10 au 12 juillet 2011

RÉSOLUTION 35-5

RÉSOLUTION CONCERNANT LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

ATTENDU QUE les États de la Nouvelle-Angleterre et les provinces de l'Est du Canada ont été des leaders internationaux en matière de gestion des changements climatiques, en réduisant leurs émissions de gaz à effet de serre, en adaptant leurs économies et infrastructures afin de relever les défis associés aux changements climatiques et en poursuivant activement de nouvelles approches au niveau régional;

ATTENDU QUE le Plan d'action historique sur les changements climatiques, adopté en 2001 par la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des Premiers ministres de l'Est du Canada (CGNA/PMEC), établit des cibles régionales de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour 2010 (retour aux niveaux d'émissions de 1990), 2020 (10 % de moins que les niveaux de 1990) et 2050;

ATTENDU QUE les gouvernements des GNA/PMEC ont, depuis 2001, investi significativement dans des mesures d'efficacité énergétique et dans des initiatives visant à augmenter la quantité d'énergie produite à partir de sources renouvelables;

ATTENDU QUE le total annuel des émissions de la région suit une tendance à la baisse depuis 2003 et que, selon des prévisions prudentes, la région pourrait atteindre, voire surpasser, sa cible de réduction de GES pour 2010;

ATTENDU QUE les initiatives sur les changements climatiques, comme les programmes d'efficacité énergétique et le développement de technologies renouvelables, donnent aux États et aux provinces d'importantes possibilités de créer des emplois verts et de réduire les coûts afin d'améliorer la compétitivité de nos industries;

ATTENDU QUE la réduction de la dépendance aux carburants fossiles, rendue possible grâce à l'exploitation des ressources énergétiques locales de la Nouvelle-Angleterre et de l'Est du Canada et à une utilisation plus efficiente de l'énergie, contribue à la sécurité énergétique et à la stabilité des prix dans la région.

PAR CONSÉQUENT, QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et les premiers ministres de l'Est du Canada reconnaissent les importants progrès réalisés dans la région depuis 2001 en vue d'atténuer les émissions de gaz à effet de serre et qu'ils saluent l'excellent travail du Comité directeur sur les changements climatiques, des organismes d'État et des provinces ayant participé aux initiatives sur le climat et des autres organisations qui ont appuyé les efforts dans la région.

QU'IL SOIT RÉSOLU ÉGALEMENT QUE les GNA/PMEC demeurent engagés à titre de leaders nationaux et internationaux en matière de lutte contre les changements climatiques et qu'ils encouragent le Comité directeur sur les changements climatiques à continuer d'élaborer des programmes, des paramètres de mesure et des initiatives pour atteindre les objectifs du Plan d'action et à examiner les débouchés en matière de réduction des émissions de GES;

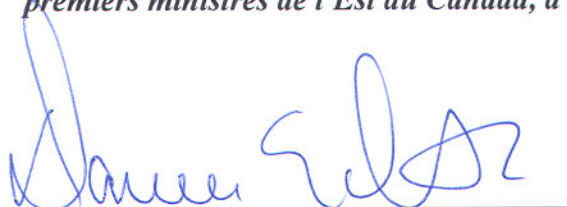
QU'IL SOIT RÉSOLU ÉGALEMENT QUE les gouverneurs et les premiers ministres demandent à leurs fonctionnaires du domaine de l'environnement qu'ils fassent une évaluation des programmes régionaux actuels et proposés de réduction des GES aux États-Unis et au Canada, et fassent des recommandations à la 36^e conférence des GNA/PMEC en faveur d'un élargissement de leur portée pour inclure toute la région du nord-est;

QU'IL SOIT RÉSOLU ÉGALEMENT QUE le Comité directeur sur les changements climatiques des GNA/PMEC examine les avantages économiques découlant des mesures d'efficacité énergétique, de la réduction des émissions de GES et de la capacité des collectivités à faire face aux phénomènes météorologiques extrêmes et conseille à ce sujet;

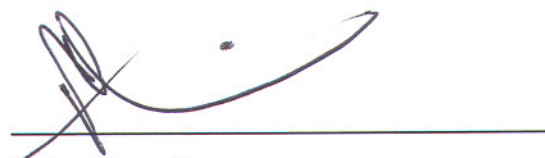
QU'IL SOIT RÉSOLU ÉGALEMENT QUE les États de la Nouvelle-Angleterre et les provinces de l'Est du Canada demandent à leur gouvernement fédéral respectif de continuer à appuyer les programmes, les initiatives et les règlements en matière de changements climatiques ainsi que les programmes des États et des provinces;

QU'IL SOIT RÉSOLU ÉGALEMENT QUE le Comité directeur sur les changements climatiques des GNA/PMEC rende compte de l'état de l'atteinte de la cible régionale de réduction des émissions de 2010 dès que possible.

Adoptée à la 35^e Conférence annuelle des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada, à Halifax, Nouvelle-Écosse, le 11 juillet 2011.



Darrell Dexter
Premier ministre de la Nouvelle-Écosse
Coprésident



Peter Shumlin
Gouverneur du Vermont
Coprésident